



DES POLICIERS SANS ARMES !

COMMUNIQUÉ D'ERIC SOULAT
CONSEILLER RÉGIONAL DE NOUVELLE-AQUITAINE

En tant que conseiller régional, élu de la Vienne, je ne peux rester silencieux face à la **décision idéologique et sectaire** de Madame Léonore Moncond'huy, maire de Poitiers, **qui refuse d'armer la police municipale de sa ville.**

Depuis 2020, un dialogue existe. Cinq années durant lesquelles elle n'a cessé de gagner du temps, repoussant les propositions concrètes. Et aujourd'hui, le 10 avril, **elle prend une décision aussi inconsciente qu'irresponsable** : refuser l'armement légal de la police municipale.

La ville de Poitiers n'est pourtant pas épargnée par l'insécurité, la violence, les agressions, voire les meurtres. Nos policiers municipaux ne sont pas des cibles ! Ils sont confrontés à des individus de plus en plus violents, parfois armés, et qui ne respectent ni nos lois, ni nos institutions.

La profession ne compte plus ses victimes tombées dans l'exercice de leur devoir, faute d'un minimum de pragmatisme de la part d'élus employeurs déconnectés des réalités du terrain.

A-t-on pensé à ces femmes et ces hommes qui risquent leur vie chaque jour pour protéger nos concitoyens ? À leur propre sécurité ? **L'employeur public a une responsabilité, celle d'assurer la sécurité de ses agents.** Que se passera-t-il en cas de blessures graves, ou pire, de décès d'un agent ?

Nous, au Rassemblement National, soutiendrons toujours celles et ceux qui, sur le terrain, protègent nos villes, avec courage et dignité.